



APPEL UNITAIRE

Paris, le 25 novembre 2024

ON PASSE À L'ACTE 2 !

Le 21 novembre, les cheminots ont adressé un ultimatum au gouvernement et à la direction SNCF.

Les organisations syndicales, unies et déterminées, appellent les cheminots à se mettre massivement en grève à compter du 11 décembre à 19h00.

Elles appellent le gouvernement à convoquer sans tarder une réunion tripartite de négociation s'il veut éviter la grève.

Les cheminots ont affiché, par leur participation à la grève, leur détermination à gagner sur les revendications exprimées par l'intersyndicale, leur attachement au service public, à l'unité sociale, et plus largement à l'intérêt général.

FRET SNCF NE DOIT PAS DISPARAÎTRE

L'exigence d'un moratoire sur le processus de discontinuité est plus que jamais d'actualité. Alors que les catastrophes climatiques se multiplient et s'intensifient, il est impensable et irresponsable de liquider un acteur public majeur et indispensable à la décarbonation des transports. Ce coup d'arrêt doit permettre de remettre tous les acteurs autour de la table, y compris la Commission européenne.

STOP AU DUMPING SOCIAL ET À LA PRIVATISATION DU RAIL !

Lors du prochain changement de service, près de 1 200 cheminots sont amenés à être transférés dans des filiales. C'est un choix dogmatique assumé par le président Farandou visant à préserver les marges de la SNCF au détriment des acquis sociaux des cheminots. La Grande-Bretagne vient de recevoir le feu vert de la chambre des Lords pour faire revenir les opérateurs privés dans le giron public, avec le soutien des deux tiers des Britanniques. Il est donc possible de faire d'autres choix en France ! Le dumping social et la liquidation des droits des cheminots qui en découlent sont purement inacceptables. C'est d'ailleurs la seule et unique raison d'être de ces filiales.

UN RÉSEAU BALKANISÉ FAUTE DE FINANCEMENTS ?

Les débats budgétaires laissent augurer une cure d'austérité dans tous les domaines, et particulièrement pour le ferroviaire. Faute de financement, ce sont des milliers de kilomètres de lignes qui pourraient sortir du réseau national et être cédés aux régions qui, par voie d'appel d'offres, en confieraient l'entretien et l'exploitation à des acteurs du BTP. Une loi de programmation pluriannuelle est donc un préalable pour préserver l'unicité du réseau et permettre de développer le transport de marchandises et de voyageurs.

En l'absence de réponse aux revendications, tant par le gouvernement que par la direction SNCF, s'imposera une nouvelle étape de mobilisation à compter du 11 décembre 19h00.

NOS REVENDICATIONS SONT TOUJOURS LÀ !

- Arrêt et moratoire sur le processus de discontinuité de Fret SNCF,
- Arrêt du processus de filialisation TER, Transilien et Intercités et maintien de l'ensemble des droits des cheminots,
- Loi de programmation pluriannuelle pour la modernisation du système ferroviaire.

À PARTIR D'AUJOURD'HUI, CONSTRUISONS L'ACTE 2 !